

## Pas à pas vers la retraite: Entrée en retraite flexible grâce au modèle de préretraite

Depuis 2010, les salariés dans le secteur de l'enveloppe des édifices suisse peuvent rendre flexible le moment de leur retraite grâce au modèle novateur de la retraite anticipée. Le 100<sup>e</sup> bénéficiaire des prestations profite déjà du MPR dans le secteur de l'enveloppe des édifices.

Pour le couvreur-zingueur Marco Braunwalder, le lundi s'ajoute au week-end, et ce depuis juin 2015. Ainsi peut-il prendre le petit-déjeuner sans hâte, lire le journal dans le calme, faire le ménage et les courses ensemble avec sa conjointe et l'après-midi, faire une balade ensemble à vélo: les deux sont bien contents d'avoir plus de temps pour eux, la famille et pour profiter des belles choses de la vie. Et cela dit en passant, cette phase de régénération prolongée a une influence sensiblement positive sur la santé de M. Braunwalder.

### Retenir les ressources dans l'entreprise

Dès le début, l'employeur de Marco Braunwalder, la société Schwizer Spenglerei und Dach AG à Gossau (SG), a informé de manière transparente ses salariés sur le sujet du modèle et va au contact de manière précoce et active de tous ceux pour qui le modèle pourrait intéresser. Pour René Müggler, gérant et propriétaire de la société Schwizer, cela va sans dire: «Il est bien évident que les salariés dans le secteur des édifices ayant atteint les 60 ans ne peuvent plus d'emblée supporter les énormes charges physiques. Mais en raison de leur savoir technique et de leur grande expérience, ils sont des ressources précieuses pour notre entreprise. Voilà la raison pourquoi, la possibilité de diminuer d'un commun accord le temps de travail à partir de l'âge de 60 ans est un atout formidable.» Grâce au MPR du secteur de l'enveloppe des édifices, Marco Braunwalder bénéficie d'une nouvelle qualité de vie et peut en outre se préparer parfaitement à la retraite. Son employeur en profite également car ce salarié continue à mettre à disposition bien volontiers ses compétences et peut transmettre son savoir-faire aux jeunes collègues.

### Meilleures prestations dans le cadre du modèle de préretraite (MPR) à partir de 2016

Depuis l'introduction du modèle de préretraite dans l'industrie suisse de l'enveloppe des édifices, la situation patrimoniale de la fondation a évolué positivement. Cette très agréable évolution a conduit le conseil de la fondation à adapter les cotisations ainsi que les prestations. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les cotisations salariales seront réduites de 0.95% à 0.85 pourcent côté employeur et de 0.65 pourcent à 0.50 pourcent côté salarié. Cela veut



### FLEXIBLE ET INDIVIDUELLEMENT

Le modèle de préretraite dans le secteur de l'enveloppe des édifices suisse (MPR) donne accès, à partir de l'âge de 60 ans, à un règlement de préretraite flexible et à déterminer individuellement. Les prestations de cette Fondation sont exclusivement fournies sous forme de rente et ce jusqu'à la retraite AVS régulière. Sont éligibles les employés qui sont à cinq ans maximum de la retraite normale, qui ont travaillé pendant les 25 dernières années au moins 15 ans dans le secteur et dont les 7 dernières années sans interruption dans une entreprise de l'industrie de l'enveloppe des édifices. Sans anticipation jusqu'à l'âge de 62½ ans, une retraite anticipée est également possible. Jusqu'ici, plus de 70 pourcent des bénéficiaires du MPR ont opté pour un règlement flexible.

dire que les salariés de l'industrie suisse de l'enveloppe des édifices qui jouiront des prestations selon le modèle de préretraite à partir de 2016 ou bien qui verront des réductions ultérieures peuvent profiter de conditions encore meilleures. La rente transitoire mensuelle augmentera donc en fonction de la durée de perception et du montant d'au moins deux pourcent du salaire mensuel déterminant pour les prestations. ■

Dominik Frei, Politique de la Branche  
Enveloppe des édifices Suisse